

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018**

**CONSIDERANT** la proposition d'affectation des résultats 2018 sur le budget 2019 comme suit :

- compte 001 – déficit d'investissement reporté : **117 309.90 €**,
- compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : **237 841.38 €**,
- compte 002 – excédent de fonctionnement reporté : **500 829.05 €**.

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 28 mars 2019,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**Par 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous », 5 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau », 2 abstentions du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau » et 1 non-participation au vote du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau »,**

**DECIDE** d'affecter le résultat comme ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

<b>VOTE</b>	
SUFFRAGES EXPRIMES	26
POUR	21
CONTRE	5

Fait à Landivisiau, le 4 avril 2019

**Le Maire,**

**Laurence CLAISSE.**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... **09. AVR. 2019**

Et de la publication, le... **09. AVR. 2019**

Fait à Landivisiau, le... **09. AVR. 2019**

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL